AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

216C0469
FR0000130338-FS0159

11 février 2016

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

VALEO

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 10 février 2016, la Caisse des dépôts et consignations (CDC) (56 rue de Lille, 75356 Paris) a déclaré avoir franchi en baisse, le 8 février 2016, directement et indirectement, par l'intermédiaire de Bpifrance Participations SA, société dont elle détient le contrôle au travers de la société BPI Groupe SA[1], le seuil de 5% des droits de vote de la société VALEO et détenir 1 652 173 actions VALEO représentant 2 965 474 droits de vote, soit 2,08% du capital et 3,63% des droits de vote de cette société[2], répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
CDC Direction des fonds d'épargne	1 652 173	2,08	2 965 474	3,63
Bpifrance Participations SA	0	ns	0	ns
Total CDC	**1 652 173**	**2,08**	**2 965 474**	**3,63**

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions VALEO par Bpifrance Participations, dans le cadre d'un « equity swap » mis en place avec un établissement financier.

[1] BPI Groupe SA est contrôlée conjointement à 50% par la Caisse des dépôts et consignations et à 50% par l'EPIC BPI Groupe.
[2] Sur la base d'un capital composé de 79 462 540 actions représentant 81 704 015 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.